

Nicolas Lamouroux, 12/12/2023

Présentation et propos introductif pour la table ronde du mardi 12 décembre 2023

« L'environnement naturel, paysager et patrimonial »

dans le cadre de la concertation préalable sur le projet Rhônergia

> La ZABR

Je représente la **ZABR, Zone Atelier du Bassin du Rhône** dont je suis coprésident avec Laurent Simon (Université de Lyon).

Personnellement, je suis directeur d'une unité de recherche sur l'eau, RiverLy, INRAE-Lyon.

Au sein de la ZABR, je coordonne (avec J.M. Olivier, CNRS) un des programmes phares sur le Rhône depuis 25 ans, qui s'appelle Rhôneco. C'est un observatoire écologique du fleuve, en particulier utilisé pour évaluer et guider les efforts de restauration, dont l'objectif défini collectivement depuis 25 ans est de retrouver un fleuve « vif et courant », avec des projets de territoires associés.

La ZABR ne représente pas tous les scientifiques du bassin (voir par exemple le positionnement du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel).

Néanmoins, la ZABR représente la **grosse partie des forces qui travaillent sur l'eau** sur le bassin du Rhône. Elle groupe 20 unités de recherches du bassin (CNRS, INRAE, universités...) et fédère 300 personnes (des physiciens, hydrologues, géographes, chimistes, biologistes, écotoxicologues, sociologues ...).

La ZABR est la plus grosse de 15 Zones Ateliers en France, qui constituent ensemble l'« infrastructure de recherche » nationale dédiée à l'observation des « socio-écosystèmes ». Les Zones Ateliers

*se basent sur des observations de terrain et de long terme

* travaillent en interaction avec tous les acteurs (état, aménageurs, collectivités, ONG, citoyens ...).

> Positionnement ZABR

J'en viens au Rhône

La ZABR connaît bien le fleuve Rhône, et sa trajectoire.

C'est une des « vieilles » Zones Ateliers ... qui s'inscrit dans la suite de ce qu'on appelait les « PIREN », programmes nationaux en environnement. Donc depuis plus de 40 ans, avant même la construction des barrages du Haut Rhône, déjà suivie, la ZABR observe la trajectoire du fleuve, avec des protocoles construits pour les grands fleuves. Les connaissances, qui en découlent, sont publiées dans des centaines d'articles scientifiques, très reconnus à l'international (ex : le Rhône est « un exemple » pour la « guidance » Européenne sur la question des débits « écologiques »).

Concernant Rhonergia, la ZABR s'est prononcée dès septembre 2023 sur le projet, en votant une note collective pour éclairer le débat. Disponible sur notre site internet, cette note reste d'actualité, <https://www.zabr.assograie.org/positionnement-zabr-ohm-rhonergia/> et contribuera aux cahiers d'acteurs de la concertation.

Nous avons choisi de ne pas exprimer un positionnement sous forme « pour ou contre », parce que nous jugeons plus pertinent d'apporter un éclairage, cela fait partie de nos missions, sur notre domaine d'expertise scientifique (les relations eau - environnement - sociétés).

Néanmoins, le positionnement ZABR est clairement un avertissement, avec 2 axes :

(1) avertissement sur le fait que le projet aurait des impacts environnementaux très forts dans un secteur unique.

Une partie des impacts (résultant de la mise retenue amont, du déplacement du lit du Rhône, du creusement aval) sont certains, en partie irréversibles, et antagonistes avec les efforts des dernières décennies que j'ai mentionnés (à savoir retrouver un fleuve plus « vif et courant »).

Le secteur est unique d'un point de vue environnemental (dernier tronçon « courant » avec le débit total du Rhône, présence du site classé de la confluence de l'Ain à l'aval) et unique par sa sensibilité (rejet chaud de la centrale du Bugey dans la retenue, prise d'eau pour l'approvisionnement de Lyon à l'aval).

(2) avertissement sur le besoin de partage d'information et d'expertise scientifique concernant certains des impacts forts.

Cette expertise n'est pas organisée à ce jour, et l'accélération du calendrier Rhonergia la complique, notamment le « volontarisme des porteurs d'engager la décision de l'État d'ici à mi 2024 » (je cite ici les termes des porteurs du projets, CR des suivis de la concession). Au vu des enjeux forts et irréversibles, les scientifiques de la ZABR ne comprennent pas la précipitation.

> Points à débattre

Dans ces 5 minutes introductives, **je voudrais suggérer 3 points qu'il me semble important de débattre** aujourd'hui concernant le thème du jour (environnement), et se rapportant au besoin d'information et d'expertise scientifique

(1) la prise en compte des **projections climatiques dans les études environnementales, leurs limites** (par exemple la non prise en compte de la fonte glaciaire et des évolutions de la gestion du Léman). Les débits et températures à venir (extrêmes notamment) sont fondamentaux pour anticiper l'impact du barrage.

(2) la prise en compte du **mélange thermique**, et ses conséquences à l'amont comme à l'aval, sur la qualité de l'eau et l'habitat des organismes. Point fondamental, dépendant du premier, sur lequel l'expertise existe aussi.

(3) plus généralement, l'**accompagnement scientifique des études** [études initiales, ou de prévisions d'impact, ou de suivi éventuel]. A ce stade, le constat s'impose qu'il n'y a pas d'accompagnement scientifique (malgré une expertise très forte sur le Rhône) des études listées dans le Dossier du Maître d'Ouvrage (p. 48). Ceci est contraire à la recommandation qu'avait fait L'Autorité Environnementale sur ce point dès 2020 : « L'Ae recommande que les programmes scientifiques sur le Rhône soient pleinement valorisés ... sur l'appréciation des conséquences du projet de Saint Romain de Jalionas », aujourd'hui Rhonergia.